



## Assemblée générale

Distr. limitée  
29 novembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Soixantième session

Point 75 b) de l'ordre du jour

**Les océans et le droit de la mer : la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et de stocks de poissons grands migrants, et d'instruments connexes**

**Allemagne, Autriche, Belize, Brésil, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, Irlande, Islande, Malte, Monaco, Namibie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palaos, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Trinité-et-Tobago et Ukraine : projet de résolution**

**La viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et de stocks de poissons grands migrants, et d'instruments connexes**

### Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Australie, Belgique, Fédération de Russie, Fidji, France, Grèce, Madagascar, Micronésie (États fédérés de), Sainte Lucie, Samoa, Suède, Tonga et Uruguay**

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

